

Bulletin n° 7

Actualités

- Après que le Président du Conseil du Trésor ait proposé, en décembre dernier, de repousser l'âge de la retraite sans pénalités des employés du secteur public de 60 à 62 ans, le Premier ministre du Québec a fait savoir que le gouvernement pourrait retirer du RRQ et du RREGOP des mesures favorisant le départ à la retraite avant 65 ans, et mettre en place des incitatifs encourageant le maintien de l'emploi après 65 ans. Une proposition concernant le report de l'âge de la retraite à 67 ans a été débattue lors du congrès d'orientation du Parti libéral les 13 et 14 juin dernier.
<http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2015/06/15/plq-repousser-rente-67-ans/>
- L'Institut canadien des actuaires (ICA) a rendu public un rapport de recherche produit par un groupe de travail de cet Institut portant sur les régimes à prestations cibles. Le rapport affirme notamment que ces régimes constituent une « alternative viable » aux institutions actuelles de la retraite et que les mesures législatives et réglementaires permettant leur mise en place devraient être adoptées rapidement. Le rapport est également favorable à la conversion des régimes à prestations déterminées en régimes à prestations cibles, pour autant que le niveau de sécurité des prestations puisse être modulé en fonction du consentement des participants aux régimes.
<http://www.cia-ica.ca/docs/default-source/2015/215048f.pdf?sfvrsn=0>
- En marge d'un panel portant sur les systèmes de retraite dans le monde, Bernard Morency, vice-président de la Caisse de dépôt et placement et ex-membre du Comité D'Amours sur l'avenir du système de retraite au Québec, a affirmé que les régimes à prestations cibles vont probablement prendre de l'ampleur, mais qu'ils devraient être fondés sur un partage équitable du risque entre les employés et les employeurs.
<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/410512/regimes-a-prestations-cibles-prudence-dit-un-vice-president-de-la-caisse>
- L'Institut de la statistique du Québec a publié le 16 juin dernier une étude portant sur l'évolution des régimes de pension agréés (RPA) au Québec. On y apprend notamment que parallèlement à l'augmentation du nombre d'employés bénéficiant d'un RPA au Québec depuis 1977, le taux de couverture moyen chez les salariés est passé de 47,1% à 42,2% pour la même période.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/avantages-sociaux/rpa.pdf>
- Invité à la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent le 13 juin, le PDG de la Caisse de dépôt et placement a fait la promotion de l'expertise

de la Caisse dans le financement de grands chantiers, ainsi que du nouveau modèle d'affaire ouvert par la filiale CDPQ Infra, habilitant son organisation à construire et opérer des infrastructures.

<http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201506/13/01-4877850-michael-sabia-fait-la-promotion-de-la-caisse-de-depot-devant-les-americains.php>

- Le plafond annuel des cotisations du Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) est passé au Québec de 5500 \$ à 10 000\$. Initiée par le gouvernement fédéral, cette mesure a été notamment décriée par le Directeur parlementaire du budget (DPB) à Ottawa, qui a soutenu que le CÉLI constituait une véritable « bombe fiscale », et qu'il profitait surtout aux 20% des ménages les mieux nantis.

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/432810/celi-a-l-abri-de-l-impot-mais-pas-des-critiques>